

Fédération Européenne de Prêtres Catholiques Mariés

Réunion à Bruxelles : 7-8 juillet 2012

Compte rendu provisoire

Cette année encore, c'est au Centre franciscain de la *Maison Notre-Dame du Chant d'Oiseau*, au sud-est de Bruxelles, que s'est réuni le groupe coordinateur de la Fédération Européenne des Prêtres Mariés.

Présents : Wilhelm Gatzen (*Vereinigung Katholischer Priester und ihrer Frauen, Allemagne*), Ennio Bolognese (*Priester ohne Amt, Autriche*), Franco Brescia et Giovanni Monteasi (*Vocatio, Italie*), Philippe Duchesne, Marie-Jo et Bernard Corbineau (*Prêtres Mariés France Nord, France*), Paul Bourgeois, Marie-Astrid et Pierre Collet (*Hors-les-Murs, Belgique*).

Excusés : Ramón Alario (*Moceop, Espagne*), Jean Combe (*Prêtres en Foyer, France*), Mike Hyland et Joe Mulrooney (*Advent, Royaume-Uni*), Damian Sassin (*Vereinigung Katholischer Priester und ihrer Frauen, Allemagne*), Donat Oberson (*Freie Priester, Suisse*).

En l'absence de Ramón Alario, secrétaire, Marie-Astrid Collet accepte de prendre note des débats.

En l'absence de Jean Combe, trésorier, Bernard Corbineau assume cette charge.

Dix : un petit nombre de participants donc, et une rencontre très peu 'directive', riche et agréable. Les « nouvelles » des groupes nationaux ont pris une bonne part de notre temps et chaque délégué s'est engagé à en faire une présentation succincte. Plusieurs thèmes sont revenus pendant ces deux journées de discussions qu'il est un peu difficile de résumer, mais qu'on peut regrouper sous 4 sections.

1. Notre projet concernant le « Statut social »

Nous estimons qu'il est possible de produire une synthèse des informations dont nous disposons. Il n'est évidemment pas possible d'être complet et exhaustif : pour parler de la situation sociale des prêtres mariés, nous nous limitons comme prévu à ceux qui étaient prêtres en paroisse (et 'fidei donum') et à l'Europe occidentale, avec comme objectifs de comparer les protections existantes (ou plutôt leur absence...) et de faire ressortir les injustices par rapport aux droits de l'homme et de proposer enfin cette 'plainte' au Conseil de l'Europe. Nous pouvons trouver des informations générales sur les différents régimes et législations dans le livre *L'Europe avec ou sans Dieu*.

Une discussion a eu lieu concernant le manque de clarté de beaucoup de données concernant le salaire des prêtres, où n'apparaissent jamais les bénéficiaires en nature comme le logement ni les revenus du 'casuel', qui ne sont pas non plus soumis à l'impôt...

Paul Bourgeois s'engage à réaliser un tableau des données reçues jusqu'ici. Franco Brescia vient de nous communiquer le travail pour l'Italie ; la demande a été faite à Donat Oberson pour la Suisse ; il faudrait faire la même démarche pour l'Allemagne (Wilhelm Gatzen) ; ensuite, on pourrait compléter le tableau pour le Royaume-Uni et pour l'Irlande (Mike Hyland), pour les Pays-Bas (Pierre Collet), et trouver quelqu'un pour le Portugal (Ramon Alario pourrait-il trouver quelqu'un ?). En cas de difficulté dans ces dernières démarches, ne pas hésiter à passer par des gens de IMWAC ou du *Réseau Européen Églises et Libertés*, Pierre Collet dispose de leurs coordonnées. Paul Bourgeois devrait réaliser ce tableau 'excel' dès septembre et le communiquer pour corrections et compléments. On voudrait que les réponses lui arrivent avant la Toussaint.

2. Les questions relatives au 'Droit'

Nous avons été entraînés sur ce terrain à plusieurs reprises, en particulier par Wilhelm Gatzen qui s'intéresse beaucoup à l'interprétation du Droit Canonique et est très pessimiste concernant les capacités de réforme de l'Église catholique : il faudrait une véritable révolution ! Bien des articles du CIC sont contradictoires avec la Déclaration des Droits de l'Homme. Une autre manière de voir les choses serait celle de Rik Torfs qui table sur les contradictions internes au Droit canon et invite explicitement à des interprétations libres... Il n'empêche qu'on n'évoque toujours pas la moindre

intention d'une véritable 'Constitution' de l'Église catholique (comme une Constitution en Droit Civil – et non un simple Code de Droit Civil) qu'appellent tous les groupes réformateurs depuis de nombreuses années. D'autres estiment qu'il ne faut pas se focaliser sur la législation et qu'il faut aller de l'avant, quitte à ce que ce soit 'à côté' pendant un certain temps, comme le font les communautés de base ou les communautés 'indépendantes' des Pays-Bas. *L'Appel à la désobéissance* des curés autrichiens va aussi dans ce sens.

Dans le même domaine, nous avons été choqués par l'arrêt de la Cour Européenne des Droits de l'Homme à Strasbourg qui a débouté un prêtre marié espagnol qui avait perdu son emploi de professeur de religion. Voir l'article sur www.pretresmaries.eu/fr/Actualites.html#412. Quelles que soient les justifications données (liées au Concordat entre le Vatican et l'Espagne), nous estimons totalement injuste qu'un État souverain fasse passer le Droit Canon avant sa propre Constitution, et que la Cour Européenne lui donne raison là-dessus. Pierre Collet est chargé de rédiger une lettre de protestation à envoyer à la Cour Européenne. Il devrait insister sur cette anomalie : certains pays continuent à subventionner des cultes dont certaines règles sont en contradiction avec leur propre législation.

Cette question renvoie bien évidemment à la question plus vaste des rapports entre les États et les Religions, thème de fond du *Réseau Européen Églises et Libertés*. Pierre et Marie-Astrid Collet ont participé à sa rencontre annuelle en mai dernier à Freising (D). A la majorité, le Réseau a décidé de s'affilier à *l'Alliance pour une Europe laïque* (voir l'article de Sylvie Kempgens sur <http://www.paves-reseau.be/revue.php?id=1104>), ce qui a provoqué le retrait de la composante autrichienne (en fait WAC Austria).

3. Notre projet de publication pour 2015

L'an dernier, dans le cadre de la célébration du 50^e anniversaire de Vatican II, nous avons suggéré de nous engager à une publication originale : « *Quels prêtres pour quelles communautés aujourd'hui ?* »

L'idée progresse, mais il ne semble pas qu'on ait beaucoup d'échos ni de suggestions venant des groupes. On espère que des suggestions viennent des groupes, tant au plan des thèmes à aborder que des auteurs à solliciter.

On insiste sur le fait que les contributions devraient être très variées, venant des différents pays, écrits par des hommes et des femmes... Mais il faut que cet ensemble reste cohérent !

Sans trop s'éloigner du 'titre' général déjà cité, des pistes ont été proposées à plusieurs reprises pendant nos échanges, énumérées ici dans le désordre :

- Relier cette question à celle du Droit : solliciter Rik Torfs ou L.L. Christians (B)
- Quels types de communautés pour l'avenir ? L'expérience des « 300 communautés locales » de Poitiers (mais elles sont dans le collimateur du nouvel archevêque qui vient de publier un nouveau 'Décret' qui redécoupe les paroisses et redonne la priorité aux curés). L'expérience des « communautés indépendantes » aux Pays-Bas. Etc.
- De quoi nos communautés ont-elles besoin? Repartir de deux critères, la base et l'évangile... Au service du tissu social à améliorer, de l'humain finalement. Contre les regroupements de paroisses qui favorisent le « désinvestissement » personnel. Cfr Pfarrer-Initiative
- Peut-on imaginer une communauté, une Eglise « sans pasteur » : voir le Congrès tenu au Québec en 2011 et l'article d'Alice Gombault. Pour redéfinir Eglise – Pasteur – Sacerdoce... Ce serait l'affaire d'un théologien ? On suggère Piero Barbeini ? (I)
- Et donc ne faudrait-il pas différencier les ministères, y compris celui de prêtre. Cfr Lobinger avec ses « prêtres corinthiens et pauliniens »
- Y a-t-il oui ou non une – ou des – théologie-s du ministère dans le Nouveau Testament ? Solliciter un exégète, Albert Hari (F) ou ...

- La place, le rôle, la spécificité, l'enrichissement... des femmes
- Témoignages et expériences
- Une dimension œcuménique ?
- Et les autres continents, cultures, ... ?

En attendant de pouvoir préciser davantage, plusieurs proposent ou acceptent de s'informer et d'informer les autres concernant certains « points chauds » sur lesquels on voudrait y voir plus clair :

- Paul et Wilhelm sont intéressés par les questions de droit
- Pierre s'intéresse aux questions bibliques et au « pluralisme » (cfr J.M. Vigil)
- Wilhelm va résumer et communiquer un article sur Mt 19,12 par Angelika Seibel ?
- Bernard (ou les Français ?) suivent l'évolution de la réforme dans le diocèse de Poitiers

4. Finances

Nous n'avons pas sollicité de cotisation des groupes en 2010 et reporté celles qui étaient payées sur 2011. Nous prenons les cotisations 2012 : Bernard reçoit les 50 € Les comptes transmis par Jean et lus par Bernard sont approuvés.

On décide qu'il faut absolument ouvrir un compte propre (et gratuit si possible, c'est le cas quand c'est un compte-épargne lié à un compte courant) pour la Fédération, dans le pays du trésorier : trop d'associations ont eu des problèmes avec des comptes personnels. Bernard s'en charge avec Jean.

Il reste environ 700 € sur le compte de la Fédération Internationale géré par Paul. Il semble évident que cette somme doit être consacrée à aider au voyage de délégués d'Amérique latine ou d'Afrique. Elle sera transférée sur le compte de la Fédération Européenne dès son ouverture.

Nous avons cru nécessaire d'établir un « budget » en rapport avec les projets évoqués :

- budgétiser 1000 € de solidarité avec l'Amérique latine pour inviter un délégué à l'une de nos prochaines rencontres, peut-être en 2015 ? Mais ne faut-il pas penser aussi à l'Afrique ?
- budgétiser 2000 € de « mise de fond » pour l'édition du livre à publier en 2015
- on a parlé d'une « grande rencontre » en 2015 ; si c'est le cas, il faudrait aussi une réserve...

Il faudrait faire un appel aux dons en précisant les deux premiers objectifs. Voire trouver des mécènes pour l'édition du livre.

Prochaines réunions :

A la demande de Ramon de sortir de la période des vacances familiales, et comme tous les participants actuels sont à la retraite, on projette le week-end des 14-16 juin 2013 à Bruxelles. Mais cette date n'est pas libre au Chant d'Oiseau. Après consultation par courriels, on choisit les dates des 7-9 juin 2013 à Bruxelles... Mais rencontre à mieux préparer !

Wilhelm propose une rencontre à Cologne en 2014.

Et quid en 2015, pour nos 10 années d'existence... – en même temps que l'anniversaire de Vatican II et l'éventuelle publication de notre « livre »...?

Pierre Collet